

Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

26^e promotion

Observatoire de la formation



NOVEMBRE 2021

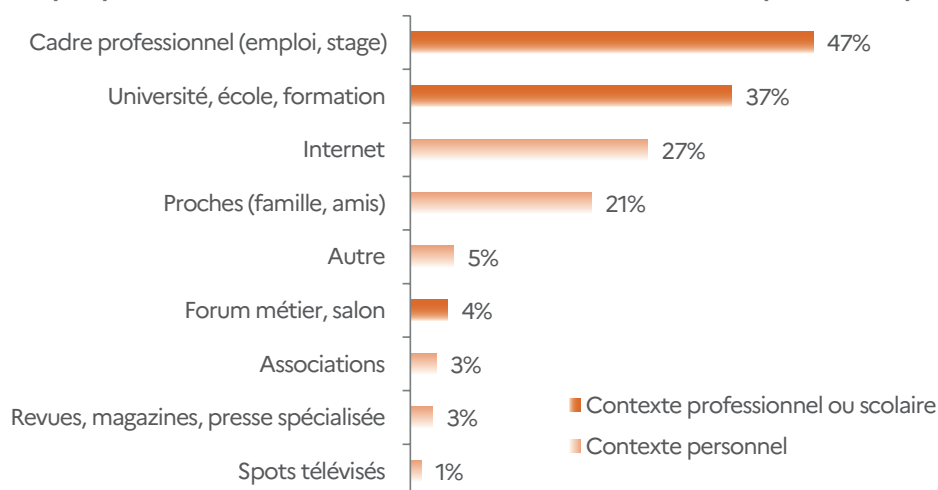
À RETENIR

- > 316 élèves entrés en formation le 30 août 2021 pour une durée de 2 ans
- > 307 élèves interrogés, soit un taux de retour de 97%
- > 74% de femmes, 26% d'hommes, et une personne non-binaire
- > 30,7 ans en moyenne
- > 62% d'externes, 37% d'internes et 1% d'élèves recrutés en tant que travailleurs handicapés
- > 79% des élèves ont au moins un bac+3
- > Les deux principales motivations à devenir CPIP sont de participer à la réinsertion des personnes détenues et l'intérêt pour les métiers de relations humaines.
- > Faire carrière dans le métier de CPIP est la principale perspective des élèves en début de formation.

Concours, motivations & perspectives professionnelles

Les élèves issus du concours externe sont majoritaires, comme cela est habituellement constaté : ils représentent 62% de la promotion. 113 élèves ont intégré la formation par la voie interne (soit 37%), et quatre ont été recrutés en tant que travailleurs handicapés.

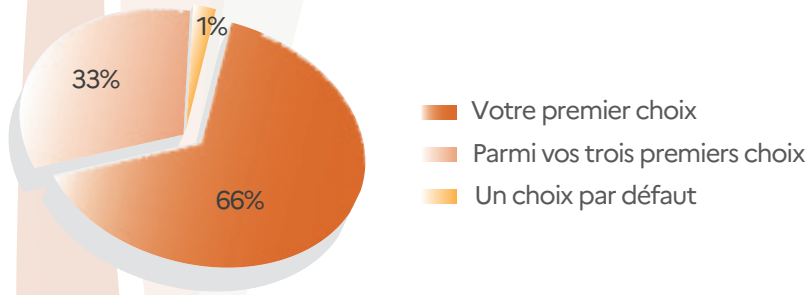
Graphique 1 : Connaissance du concours de CPIP – Citations (plusieurs réponses possibles)



Le cadre professionnel et l'université sont les premiers vecteurs de connaissance du concours de CPIP : ils amènent respectivement 47% et 37% des élèves. Ces derniers sont également relativement nombreux à avoir mentionné internet (27%), et leurs proches (21%). Les autres voies de connaissance du concours sont citées par moins de 5% des élèves.

Les diplômés de droit sont 56% à avoir connu le concours par le biais de leur formation, tandis que les diplômés d'autres disciplines ne sont que 11% dans ce cas de figure. À l'inverse, c'est le cadre professionnel qui constitue la plus importante source de connaissance du concours pour ces derniers (57%).

Graphique 2 : Place du concours de CPIP parmi les perspectives professionnelles envisagées – Proportions



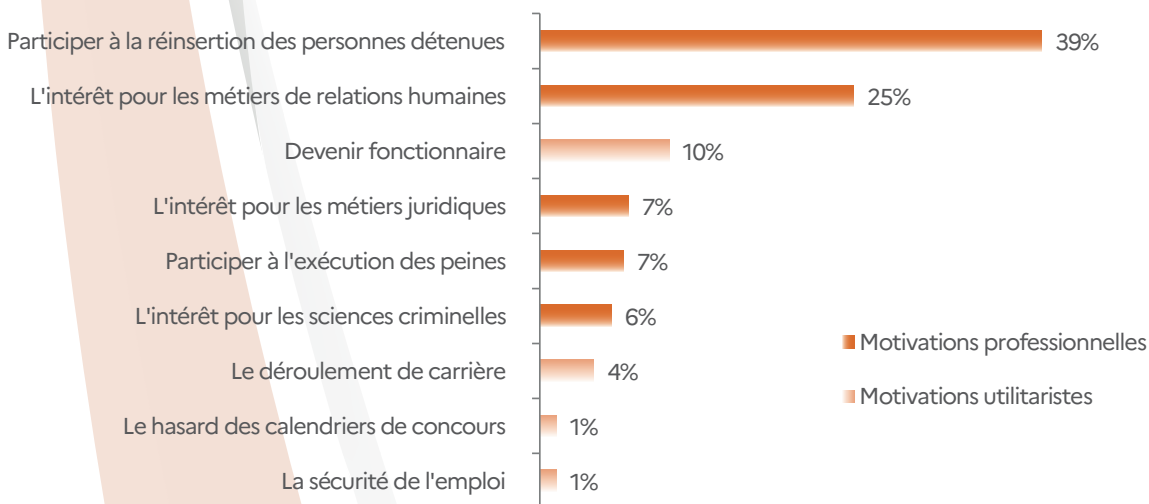
Le concours de CPIP constituait le premier choix de 66% des élèves parmi leurs différentes perspectives professionnelles, soit 7 points de plus qu'au sein de la 25^e promotion. Il faisait partie des trois premiers choix pour 33% des répondants, et a été un choix par défaut pour seulement 1% des élèves.

Par ailleurs, nous remarquons que le concours de CPIP est moins souvent le premier choix des diplômés d'un bac+5 que celui des autres diplômés (54% contre 78%).

48% des répondants ont tenté un ou plusieurs autres concours durant l'année précédant leur entrée à l'école (2 concours passés en moyenne). Le concours le plus cité est celui de DPIP (56 élèves), suivi de ceux de la magistrature (44), de DSP (30), de greffier (27) et de lieutenant (20). Sur les 147 élèves ayant tenté un concours, 82 ont candidaté à un autre métier de l'administration pénitentiaire et 101 à un concours d'une autre administration.

Certains élèves en formation envisagent de tenter d'autres concours durant leur scolarité (95) : principalement ceux de DPIP (64) et de DSP (44).

Graphique 3 : Première motivation à entrer dans l'administration pénitentiaire – Proportions

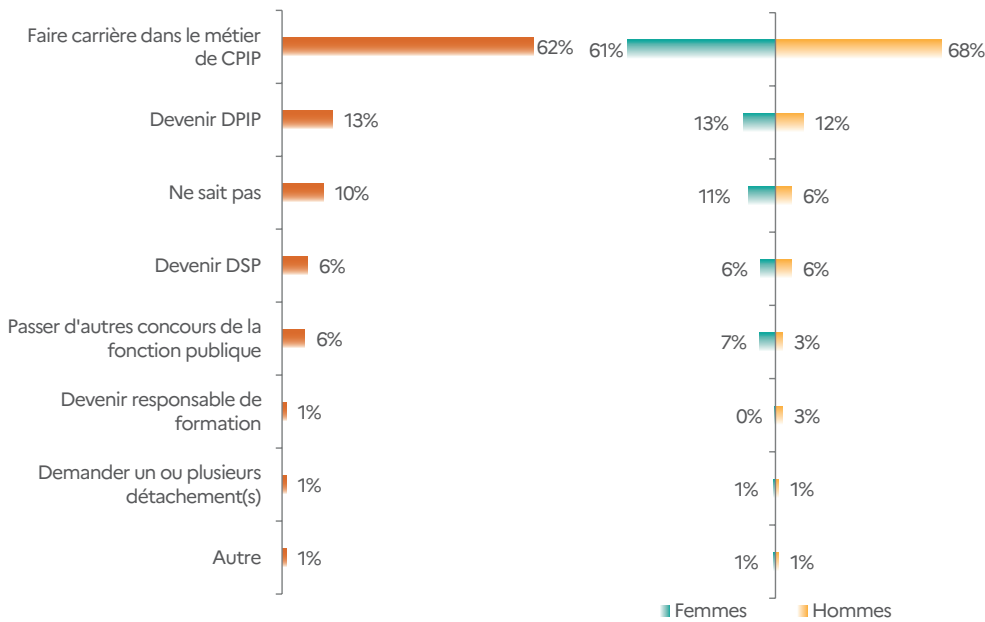


Les deux premières motivations des élèves à entrer dans l'administration pénitentiaire sont la « participation à la réinsertion des personnes détenues » et « l'intérêt pour les métiers de relations humaines », avec respectivement 39% et 25% d'élèves les ayant mentionnés.

Leur intérêt à participer à l'exécution des peines, pour les métiers juridiques et pour les sciences criminelles est moins mentionné

(entre 6% et 7% d'élèves concernés), mais contribue à rendre les motivations professionnelles prédominantes avec 83% de répondants. Les motivations utilitaristes sont largement moins plébiscitées, avec seulement 17% de concernés. Parmi ces motivations, nous retrouvons en tête le fait de devenir fonctionnaire (10% de citations).

Graphique 4 : Perspectives professionnelles en début de formation – Proportions

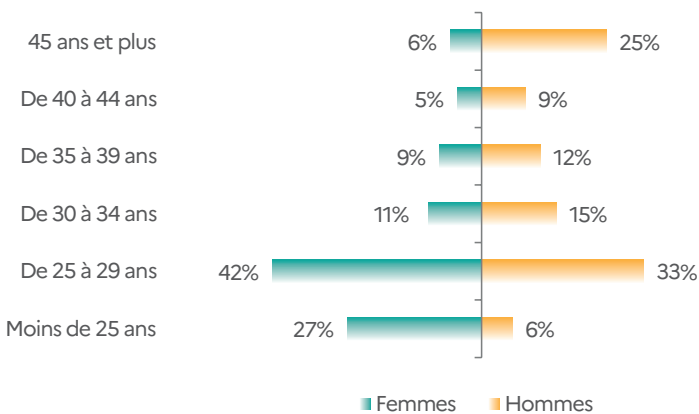


La première perspective des élèves CPIP en début de formation est de faire carrière dans leur futur métier (62%). Loin derrière, arrivent l'envie de devenir par la suite DPIP (13%), ou DSP, qui est deux fois moins citée (6%). Les indécis sont nombreux en cette entrée en formation : 10% ne savent pas encore quelle impulsion donner à leur carrière.

De légères différences de réponses selon le genre sont présentes : par exemple, les hommes souhaitent davantage faire carrière dans le métier de CPIP, tandis que les femmes souhaitent plus souvent passer d'autres concours de la fonction publique, ou encore sont davantage indécises.

Profil sociodémographique

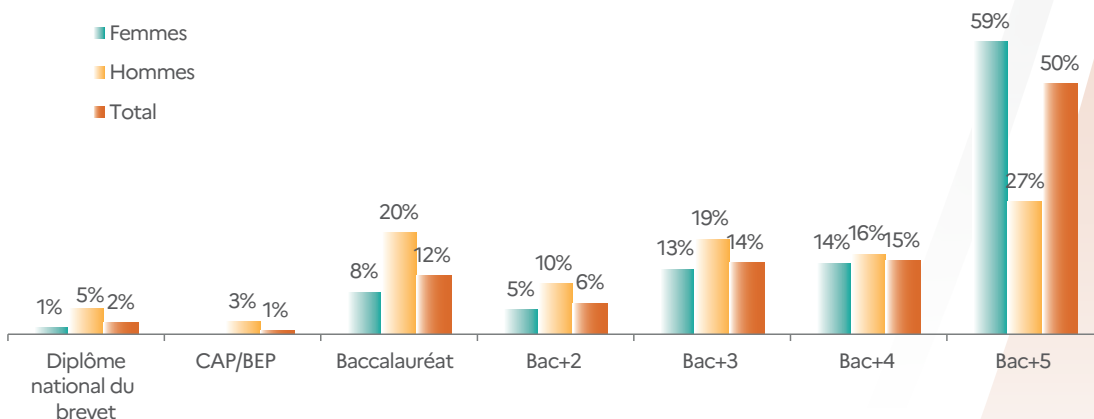
Graphique 5 : Répartition par genre et catégories d'âge – Proportions



Les élèves sont âgés de 31 ans en moyenne, et sont majoritairement des femmes (74%). Les hommes sont plus âgés que leurs collègues féminines : 35 ans contre 29 ans. La répartition par âge est en toute logique en faveur des femmes dans les classes jeunes : 69% ont moins de 30 ans, contre 39% chez les hommes. Ces derniers sont à l'inverse très nombreux dans la classe d'âge la plus élevée : 25% sont âgés de 45 ans et plus, contre 6% chez les femmes.

Par ailleurs, les personnes seules sont majoritaires dans la promotion : 60% des élèves sont célibataires ou divorcés/veufs. Les élèves en couple sont principalement des personnes vivant en union libre (18%), les mariés et les pacsés étant présents à hauteur de respectivement 12% et 10%. Ces proportions sont quasiment identiques à celles relevées dans la précédente promotion.

Graphique 6 : Répartition par genre selon le diplôme le plus élevé obtenu – Proportions

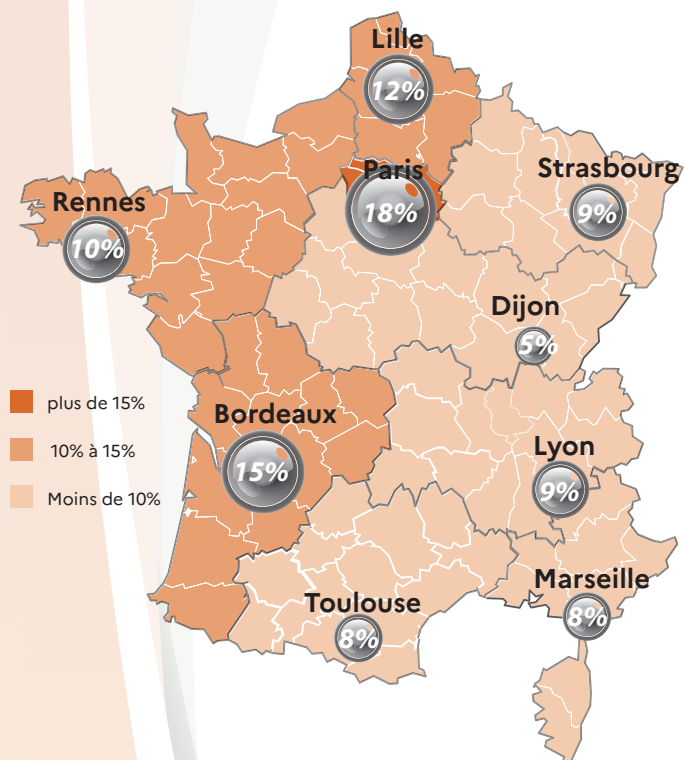


La moitié des élèves CPIP sont diplômés d'un bac+5, et près de 30% sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+3. Seuls 3% ne sont pas diplômés du baccalauréat.

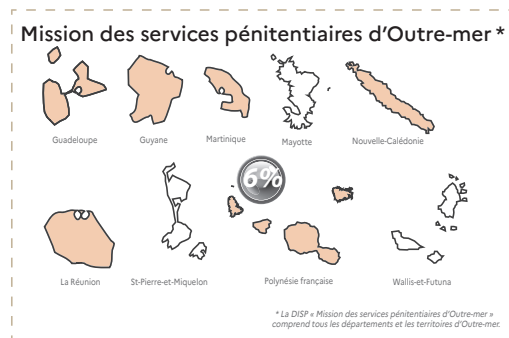
Par ailleurs, les femmes sont largement plus diplômées que les hommes : près de 60% ont validé un bac+5 tandis que moins de 30%

des hommes en sont titulaires. À l'inverse, le niveau baccalauréat uniquement est largement plus déclaré par les hommes (20%) que par leurs collègues féminines (8%).

Graphique 7 : Répartition par DISP de concours – Proportions

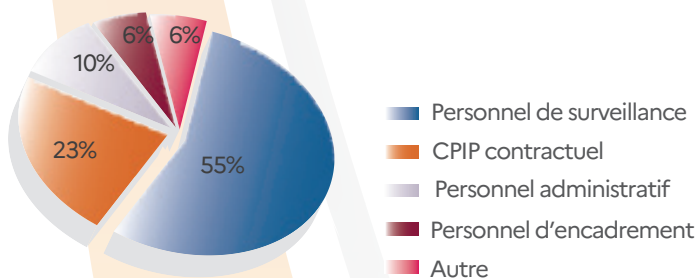


De promotion en promotion, la DISP de Paris reste en tête des provenances des élèves : avec 18% des élèves qui en sont issus, la 26^e promotion n'échappe pas à cette tendance. La DISP de Bordeaux est également bien représentée (avec 15% de citations), tout comme celles de Lille (12%) et Rennes (10%).. À l'opposé, seulement 6% des répondants proviennent de la Mission Outre-mer, et 5% de Dijon.



Expériences professionnelles

Graphique 8 : Expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire – Proportions



Les élèves relatant une expérience dans l'administration pénitentiaire ne sont pas majoritaires : c'est le cas de seulement 36% des répondants. Il s'agit principalement d'anciens personnels de surveillance (55%), ce qui est beaucoup plus élevé qu'au sein de la précédente promotion (39%). Les autres agents sont d'anciens CPIP contractuels (23%), des personnels administratifs (10%) ou encore des personnels d'encadrement (6%). Les autres répondants ont mentionné y avoir travaillé en tant qu'assistant de formation, assistant de service social, chargé de mission, conseiller pôle-emploi, ou encore lors d'un service civique.

À l'inverse, la plupart des répondants n'ont jamais travaillé dans l'administration pénitentiaire (64%). Parmi eux, 32% ne l'ont même jamais côtoyée. Les autres l'ont découverte majoritairement par le biais de stages (33%) ou dans le cadre professionnel (22%).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

NOVEMBRE 2021

Observatoire
de la **formation**

Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - **Rédacteur en chef :** Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - **Saisie :** Jacinthe BRISEBOIS-PATARD
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99